



**COMPTE RENDU
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MOUEN DU 22 Novembre 2022**

Convocation 16 Novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, et Vingt-deux novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie, sous la présidence de Monsieur Benoît LEREVEREND, Maire.

Présents : M GODEFROY Bruno, Mme LE DRAMP-DENIS Marie, Mme TILLARD Clémentine, Mme PELEGRI Marie-José, M VAUQUELIN Cédric, M RUEL Denis, Mme PINGEON Sophie, Mme HUBERT Séverine, M BRIERE Bastien, M PERON Vincent

Pouvoir : M MARIE Bruno donne pouvoir à M RUEL Denis.

Absents excusés : M LESAUVAGE Alain.

Absents : M PAGNY Yann, Mme LECLERC Corinne, M RICHARD Julien, Mme CONSTANT Aurélie

Secrétaire de séance : M PERON Vincent,

Le compte rendu de la séance du 25 Octobre 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

Urbanisme :

- permis de construire : 1 accordé
- certificat d'urbanisme : 5
- déclaration d'intention d'aliéner : 1
- déclarations de travaux : 2 accordées

DÉLIBÉRATIONS

**OBJET : MODIFICATION DES MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES NIDS DE
FRELONS ASIATIQUES SUR LE DOMAINE PRIVE**

La municipalité a signé une convention relative à la participation de la Commune de Mouen, l'engageant dans le plan de lutte collective contre le frelon asiatique dans le Calvados pour les années 2022-2023 et 2024 avec la FREDON de Basse-Normandie.

Sur le plan règlementaire, le frelon asiatique fait l'objet depuis le 07 février 2022 d'un nouvel arrêté préfectoral de lutte collective dans le calvados.

L'objectif est de limiter :

- 1- Les risques et nuisances occasionnées aux riverains (lors des marchés par exemple) ;
- 2- L'impact sur la biodiversité (apicole et autres), la santé et la sécurité publique

Pour information, 10 nids sont signalés chaque année en moyenne.

Considérant l'importance d'une lutte collective et globale contre le frelon asiatique, la commune de Mouen souhaite s'engager plus fortement dans la destruction des nids sur l'ensemble de son territoire pour que cette lutte ne se limite pas au domaine public. Aussi dans le cadre de la lutte collective

coordonnée par la FREDON, la commune de Mouen souhaite prendre à sa charge le montant du reste à charge de la destruction des nids secondaires situés sur les terrains privés, avec l'autorisation de leurs propriétaires.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

**OBJET : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUEN SUR LE DOSSIER DE
DEMANDE D'ENREGISTREMENT RELATIF A UNE DEMANDE DE
CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME DE STOCKAGE DE PRODUITS
COMBUSTIBLES DIVERS (MOBILIERS ET ARTICLES DE FETES)**

La société Artyfetes Factory, a effectué une demande d'enregistrement pour le projet de construction d'une plateforme de stockage de produits combustibles divers à Verson dans le parc d'activité des « Rives de l'Odon », dans le département du Calvados.

CONSIDERANT que la commune de Mouen est concernée par ce projet de construction, il est demandé de solliciter l'avis des membres du Conseil Municipal sur ce dossier.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

EMET les avis suivants :

- 12 voix pour
- 0 voix contre
- 1 abstention

**OBJET : AVENANT N°3 MARCHE D'EXPLOITATION D'UNE ISDI et
REALISATION D'UN MERLON PAYSAGER**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire un nouvel avenant au marché public du 1^{er} juillet 2016 contracté avec la société COLAS.

Les modalités sont les suivantes :

- Modification du volume total apporté suite à la révision du profil du merlon (le volume passe de 300 000 m³ à 236.865 m³),
- Modification du montant total de rémunération qui passe de 650 000 €HT à 508.303,40€ HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant N°3.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

INFORMATIONS DIVERSES

Le CJC ira visiter le secours populaire ce mercredi 23 novembre 2022. La collecte de jouets a été un succès.

- 4 décembre : marche course au profit du Téléthon en collaboration avec Cours Mouen Vite.
- 6 décembre : téléthon au marché de Mouen.
- Des boîtes à dons seront déposées chez les commerçants.

Marché de Noël le 10 décembre, en présence du père Noël et de ses lutins. Des animations seront prévues (sculpture de ballons, maquillage, etc...). Le bonhomme de neige Olaf sera présent. Marché de Noël des écoles le matin et retrait des sapins de Noël l'après-midi.

Le soir Festi-Mouen propose une animation à l'Eglise (chorale Violet Calix Bridge Gospel) après une retraite au flambeau : départ 18H00 du gymnase.

Le 3 décembre Amuz Mouen organise une soirée jeu de 14H00 à 1H00 à la salle polyvalente.

CCAS : révision du règlement des aides et préparation des colis pour les familles aidées cette année.

- Projet d'extension de la mairie : du retard du côté de l'architecte.
- Aire de jeu pour enfants: choix des jeux en cours ainsi que des couleurs.
- Projet d'extension des agrès extérieurs en cours.

Monsieur le Maire déclare la session close. La séance est levée à 22H05

A Mouen, le 23 Novembre 2022
Le Maire,
Benoît LEREVEREND



